

## REGLEMENT DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT "OFFRES GIVREES"

### 1. SOCIETE ORGANISATRICE

**Microsoft France SAS**, division RSM, SA, au capital de 4 240 000 euros,  
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 327 733 184  
Dont le siège social est au 39 Quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux

Organise du **1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2011 AU 15 JANVIER 2012 inclus**

Une offre de remboursement portant sur les produits listés ci-dessous :

- **Wireless Mobile Mouse 3000 v2**
- **Wireless Mobile Mouse 3500 Grey**
- **Wireless Mouse 2000**
- **LifeCam HD-3000**
- **Wireless Desktop 2000**

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

**2.1** Pourront participer à l'Offre les personnes physiques majeures âgées de plus de 18 ans à la date limite de participation résidant en France métropolitaine (ci-après dénommées « Personnes Eligibles »). La participation de toute personne mineure ou résidant dans les DOM-TOM ou hors de France ne pourra être prise en compte.

**2.2** Ne peuvent participer à l'Offre les personnes ne répondant pas aux conditions susvisées ainsi que  
i) les mandataires sociaux et employés de Microsoft France, de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle ou sous contrôle commun avec elle  
ii) les personnes ayant collaboré à l'Offre de l'Opération, notamment salariés de l'agence Aressy

### 3. CONDITIONS DE L'OFFRE

**3.1** Offre valable pour l'achat des produits Microsoft suivants :

- Wireless Mobile Mouse 3000 v2,
  - Wireless Mobile Mouse 3500 Grey,
  - Wireless Mouse 2000,
  - LifeCam HD-3000,
  - Wireless Desktop 2000,
- ci-après dénommé «Produits Eligibles».

L'achat des Produits Eligibles doit être effectué entre le 1er novembre 2011 et le 15 janvier 2012 inclus. Les participants disposeront de quatre (4) semaines suivants la date de fin de l'Offre, soit jusqu'au 15 février 2012 inclus pour envoyer leur formulaire de remboursement.

### 3.2 Valeur de remboursement

Le montant de remboursement est défini en fonction du type de Produit Eligible acheté :

- Cinq (5) euros toutes taxes comprises pour l'achat du Produit Eligible Wireless Mobile Mouse 3000 v2
- Dix (10) euros toutes taxes comprises pour l'achat des Produits Eligibles Wireless Mobile Mouse 3500 Grey, Wireless Mouse 2000, LifeCam HD-3000
- Quinze (15) euros toutes taxes comprises pour l'achat du Produit Eligible Wireless Desktop 2000.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles émises par Microsoft pendant la période de l'Offre.

L'Offre est limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse).  
Les frais d'envoi du dossier sont à la charge du demandeur.

### 3.3 Comment bénéficiaire de l'offre :

Toute Personne Eligible doit envoyer par voie postale à :

**Aressy "Offres Givrées" - BP92 - 92153 Suresnes Cedex** (société mandatée par Microsoft France), sous pli suffisamment affranchi au tarif en vigueur, avant le 15/02/2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi) le dossier complet comprenant les éléments suivants :

- Le coupon de remboursement ci-contre dûment complété et enregistré en majuscules (tous les champs doivent être renseignés). Le formulaire doit notamment être renseigné avec les informations suivantes :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse
- Ville
- Code postal
- Pays

La demande de remboursement peut également être faite sur papier libre précisant les coordonnées suivantes : Civilité, Nom, Prénom, Adresse, Ville, Code Postal, Pays.

- Le code barre original à découper sur le Produit Eligible (photocopie non acceptée).
- La copie du ticket de caisse entier mentionnant l'achat du produit Microsoft porteur de l'offre entre le 01/11/2011 et le 15/01/2012 avec prix et dates d'achat entourés. Attention, les originaux ne seront pas renvoyés. Les tickets de caisse coupés seront refusés.
- Un RIB ou un RIP.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire sur le compte bancaire du bénéficiaire de l'Offre sous dix (10) à douze (12) semaines à compter de la réception du dossier complet de demande de remboursement.

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse ou ne répondant pas aux conditions de l'Offre sera considérée comme nulle.

Microsoft ne saurait être tenu responsable des demandes perdues et/ou endommagées. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/02/2012.

Microsoft se réserve le droit de vérifier et approuver l'exactitude et l'éligibilité du demandeur.

La participation à cette Offre implique que la Personne Eligible ait lu et accepté sans réserve les présentes conditions de l'Offre. La Personne Eligible accepte également l'applicabilité des règles de déontologie en vigueur sur l'Internet, ainsi que des lois, règlements (notamment fiscaux) et autres textes applicables en France.

Vous pouvez vous voir attribuer des taxes liées à cette Offre. Microsoft ne remboursera aucune taxe, en votre nom et ne vous fournira aucune documentation liée à ces taxes. Vous êtes seul responsable d'assurer que toutes taxes, survenant d'une participation à cette Offre, sont rapportées et payées à l'administration fiscale appropriée.

Les dossiers envoyés deviennent la propriété de Microsoft qui ne renverra aucune copie ni justificatif fourni.

Toutes les informations collectées dans le cadre de cette opération seront utilisées pour déterminer l'éligibilité à cette Offre, pour fournir l'exécution des services de cette Offre et pour toute autre utilisation commerciale interne à Microsoft France. Sauf, indiqué autrement dans le présent document, l'information fournie ne sera pas partagée à l'extérieur de Microsoft France, de ses filiales et sociétés affiliées contrôlées, et de ses fournisseurs agréés, sans permission sauf dans le but de traiter votre demande.

Microsoft n'assume aucune responsabilité ou obligation pour toute perte, retard, mutilation, envoi au mauvais endroit, envoi insuffisamment affranchi ou entrées illisibles ou toute autre anomalie d'ordinateur, de téléphone ou problème technique qui pourraient survenir.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute demande relative à l'accès, la rectification, la modification ou la suppression des données vous concernant doit être adressée par écrit à : **Aressy "Offres Givrées" – BP92 - 92153 Suresnes Cedex.**

Seuls Microsoft et Aressy seront destinataires de ces informations. Pour toute question sur l'offre présente, vous pouvez nous contacter à : **Aressy "Offres Givrées" – BP92 - 92153 Suresnes Cedex.**

La soumission d'une demande indique que vous avez lu et accepté les conditions générales de l'Offre. Vous acceptez de vous conformer à ces conditions et aux décisions de Microsoft, qui sont définitives.

Cette Offre est régie par les lois françaises.

La présente offre promotionnelle est organisée par Aressy au nom et pour le compte de Microsoft France.

Le présent règlement est déposé chez la SCP PINTUS - DI FAZIO – DECOTTE - DEROO, Huissiers de Justice associés à MORNANT 69440, 13 Rue Guillaumond.

Il peut être consulté sur le site [www.Reglement-Jeux.fr](http://www.Reglement-Jeux.fr).

Suivant procès verbal de dépôt de règlement du **26 OCTOBRE 2011** qui se trouve annexé au Premier Original du Procès Verbal concernant la Minute de l'Etude.